

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONIQUE

MARDI 16 AVRIL 2019
18h30 - 20h15

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, GEFFROY Christine, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée
Invité(s) à titre consultatif	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	DUPONT Anne Charlotte, GOSSE Cédric

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

1 Tour de table, information générale	1
1.1 Travaux siège fédéral	1
1.2 Situation politique DTN / CNDS	1
1.3 Fusion des missions Développement, Mixité, Développement Durable en une mission "Sport Eco Responsable"	2
1.4 Retour réunion au Sénat / certificat médical	2
1.6 Déplacements internationaux à venir	4
1.7 Planning des réunions fédérales 2ème semestre 2019/1er trimestre 2020	4

1 Tour de table, information générale

1.1 Travaux siège fédéral

Les travaux de réfection des sols ont démarré le 15 avril et prendront fin le 06 mai prochain.

1.2 Situation politique DTN / CNDS

Situation des CTS :

Le BE, le CA et les Présidents de Ligue ont été destinataires d'un courrier co-signé des Présidents de 34 fédérations olympiques relatif au statut des "cadres techniques d'Etat" transmis à Madame la Ministre des Sports et demandant à Madame la Ministre de bien vouloir accepter un moratoire concernant les "cadres techniques d'Etat" jusqu'après les Jeux de Paris de 2024.

CNDS :

Pour rappel :

- la F.F.TRI. a été sollicitée par le Préfigurateur de la future Agence Nationale du Sport pour savoir si elle souhaite dès 2019 instruire la part territoriale du CNDS qui concernera les

subventions hors emploi / apprentissage / « J'apprends à nager » (33,1M€) et qui s'adressera aux structures déconcentrées et associations affiliées.

- la F.F.TRI. a demandé un délai supplémentaire de réflexion / concertation et des précisions, notamment en terme de financement des ressources humaines nécessaires au traitement de cette nouvelle mission. Nous sommes en attente de la réponse

Aucune réponse n'ayant été apportée à notre courrier, une relance sera effectuée.

1.3 Fusion des missions Développement, Mixité, Développement Durable en une mission "Sport Eco Responsable"

Conformément aux dispositions prévues par le point 2.4.1 des statuts fédéraux :

- le Président décide de la création de toute commission, comité, groupe de travail, fonction de chargé de mission pour encadrer un aspect particulier de la Fédération.
- le Président peut supprimer toute commission, comité, tout groupe de travail, toute fonction de chargé de mission après avis consultatif du Bureau Exécutif.

Le Président LESCURE sollicite l'avis consultatif du BE pour supprimer les 3 missions suivantes :

- Développement Durable
- Mixité
- Développement

Le BE donne un avis favorable et le Président confirme la suppression de ces 3 missions.

Le Président LESCURE informe les membres du BE de la création de la **mission "SPORT ECO RESPONSABLE"** qui a pour objet de travailler sur les trois points suivants :

- **Accessibilité**
→ Rendre notre sport accessible au plus grand nombre
- **Mixité**
→ Encourager la mixité dans le sport en évitant les discriminations de toutes sortes (sexe, lieu, milieu social, âge...)
- **Eco-responsabilité**
→ Adopter des pratiques éco-responsables en les appliquant au sein de notre fédération, de ses clubs, et autour de ses événements afin de
 - ★ mieux maîtriser les ressources et les énergies
 - ★ de faire des choix responsables pour nos matériaux et nos équipements...

Le Président LESCURE fait savoir qu'il confie cette mission à **Mme Bénédicte MARET** et que le référent du BE est **Pierre BIGOT**, Secrétaire Général.

Le budget adossé à cette mission résulte de la fusion des 3 missions supprimées, validé en Assemblée Générale, s'élève à **9000€**.

Une liste des objectifs seront proposés au BE dans les 3 mois. (coordination Bénédicte Maret avec le soutien de B.Maze et P.Bigot)

1.4 Retour réunion au Sénat / certificat médical

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, fait savoir qu'une réunion sur le certificat médical a eu lieu au Sénat le 11 avril dernier en présence des sénateurs Jean-Jacques LOZACH et Antoine KARAM, du CNOSF et des représentants de plusieurs fédérations (FFTRI, FFA, FF Sport Automobile, FFC,...)

Les revendications du groupe de travail :

Insérer dans le code du sport le fait de laisser chaque fédération réglementer l'obtention de la licence. Libre à chaque fédération de subordonner la prise de licence à la présentation d'un certificat médical. Ce qui a été avancé par les fédérations, est le principe que nous sommes des spécialistes de nos disciplines. Par conséquent, nous sommes les mieux placés pour connaître les contraintes de nos activités, et donc établir un règlement qui correspond aux différentes exigences. Par ailleurs il a été souligné que chaque fédération était composée d'une commission médicale dont faisait partie des médecins. Il est donc possible de s'appuyer sur la connaissance des fédérations.

Position de la FFTRI :

La position FFTRI consiste à permettre la collaboration entre les fédérations dans l'objectif de faciliter l'accès à la pratique sportive conformément aux attentes du ministère. Cette démarche doit se faire par le biais d'une modification du code du sport permettant une conventionnement inter fédérations. La démarche de collaboration interfédération a été félicitée par la CNOSE (Jean-Michel BRUN) et soutenue ouvertement par la FFA lors du tour de table.

Proposition du groupe de travail:

Proposer un amendement afin de donner aux fédérations une responsabilité d'établir eux-même leurs conditions d'obtention d'une licence sportive. Par conséquent, cela répond également à notre demande, qui est de permettre aux fédérations de travailler ensemble par voie de convention.

La suite de la procédure :

L'objectif est d'insérer une modification du code du sport par amendement d'un texte de loi qui devrait être voté dans les prochains mois.

En termes d'évolution, deux voies sont possibles :

- soit intégration d'un amendement dans la prochaine loi santé, qui est en procédure accélérée, mais le Ministère de la santé semble opposé à un tel changement concernant le certificat médical
- soit intégration d'un amendement dans la prochaine loi sport, avec l'appui du ministère des sports.

Le [projet de loi](#) relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé : selon nos informations (source commission des affaires sociales du Sénat), ce texte, déjà adopté en première lecture par l'Assemblée, passera en commission au Sénat le 22 mai et en séance publique du 3 au 7 juin. Cette loi est en procédure accélérée, et n'est donc pas soumise à la navette parlementaire. Il y a donc une seule lecture pour l'assemblée nationale et une seule pour le sénat.

Dans tous les cas, il est nécessaire de continuer le travail de lobbying auprès des parlementaires.

La FFTRI va diffuser un cahier de doléance destiné auprès des députés et sénateurs dans les jours à venir a destination de l'ensemble des acteurs fédéraux.

1.5 Débriefing AG

Les membres du BE partagent leurs retours concernant le déroulement de l'AG et les pistes d'amélioration possibles.

Pierre Bigot remercie l'ensemble des acteurs et personnes ayant travaillé sur cette assemblée générale. Une bilan avec les équipes fédérales et la ligue a été réalisé et va permettre un plan d'actions pour l'année suivante. Le rapport sera communiqué au bureau exécutif.

1.6 Déplacements internationaux à venir

Pour mémoire :

- le Bureau Exécutif a décidé lors de sa réunion du 30 novembre 2018 de mettre en place une "procédure de déplacement" ainsi qu'un processus de validation, applicable à l'ensemble des élus fédéraux, des présidents de commission / comité, ainsi qu'à l'ensemble des chargés de mission.
- la procédure relative aux déplacements a été communiquée aux membres du Conseil d'Administration, aux Présidents de Commission / Comité et aux chargés de mission le 21 janvier 2019
- la procédure de déplacement a été intégrée dans le règlement intérieur fédéral (adoption par l'AG du 06 avril 2019)

Du 26 avril au 02 mai : Déplacement de **Philippe LESCURE** en Tunisie du 26 avril au 02 mai pour signer :

- un accord 2019-2024 entre la FFTRI et la Fédération Tunisienne de Triathlon
- une convention 2019-2020 entre la FFTRI - FTTRI - LR PACA - FRATRI

Du 29 mai au 01 juin : Championnat d'Europe de Triathlon et Congrès ETU - WEERT - PAYS BAS : **Pierre BIGOT / Bernard SAINT JEAN.**

Les projets de déplacement de Thierry SAMMUT, chargé de mission haut niveau, seront étudiés ultérieurement, après échange préalable entre Thierry SAMMUT et Patrick SOIN, Vice Président en charge du Haut Niveau.

1.7 Planning des réunions fédérales 2ème semestre 2019/1er trimestre 2020

2019

Jeudi 9 Mai 2019	BE TEL
Mardi 21 mai 2019	BE TEL
Mardi 4 juin 2019	BE TEL
Vendredi 14 juin 2019	BE PHYSIQUE HOLIDAY INN PARIS
Samedi 15 juin 2019	CA HOLIDAY INN PARIS
Mardi 2 juillet 2019	BE TEL
Lundi 22 juillet 2019	BE TEL
Vendredi 30 août au 1er sept 2019	BE PHYSIQUE À LAUSANNE
Mardi 17 septembre 2019	BE TEL
Vendredi 27 septembre 2019	BE CREPS DE BOULOURIS
Samedi 28 septembre 2019	CA CREPS DE BOULOURIS
Mardi 8 octobre 2019	BE TEL
Mardi 29 octobre 2019	BE TEL
Vendredi 15 novembre 2019	BE PHYSIQUE SIÈGE FÉDÉRAL
Vendredi 22 & Samedi 23 novembre 2019	(a confirmer)
Mardi 3 décembre 2019	BE TEL
Mardi 17 décembre 2019	BE TEL

2020

Mardi 7 janvier 2020	BE TEL
Vendredi 17 janvier 2020	BE SIÈGE FÉDÉRAL
Mardi 28 janvier 2020	BE TEL
Mardi 11 février 2020	BE TEL
Mardi 25 février 2020	BE TEL
Vendredi 6 mars 2020	BE TEL VALIDATION DES COMPTES
Vendredi 13 mars 2020	BE PHYSIQUE LIEVIN
Samedi 14 mars 2020	CA OUVERT AU LR PHYSIQUE LIEVIN (date du
Championnat a confirmer par l'ETU)	
Mardi 31 mars 2020	BE TEL
Vendredi 3 avril 2020	BE PHYSIQUE VALENCE
Samedi 4 avril 2020	AG VALENCE
Mardi 28 avril 2020	BE TEL
Mardi 12 mai 2020	BE TEL
Vendredi 22 mai 2020	BE PHYSIQUE SIÈGE FÉDÉRAL

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général